



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO #24.3

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Nader Ghabi, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan :

QUE le conseil a adopté, ce 27 novembre 2025 le règlement numéro #24.3 ayant pour objet « **Règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus.**

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement numéro #24.3 au bureau de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, aux heures normales de bureau.

QUE ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

DONNÉ À Longue-Pointe-de-Mingan, le 28 novembre 2026

Nader Ghabi, directeur général greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Nader Ghabi, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat conformément à la loi,

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.
En foi de quoi, je donne ce certificat, à Longue-Pointe-de-Mingan, ce 28 novembre 2026.

Nader Ghabi, directeur général greffier trésorier